ARNAQUES AUX MASQUES - GEL HYDROALCOOLIQUE - LES CONSEILS DE L'ADC FRANCE

Categories: À la une !, Commande, livraison, Commerce : litige lié à la vente, Exécution contrat, Les conseils, Santé, Santé, médecine, maladie



En ces temps difficiles, un grand nombre de consommateurs et de professionnels essaient de trouver des masques protecteurs ou du gel hydroalcoolique. La pénurie actuelle a donné des idées à des escrocs qui ont créé des sites. Ils prennent les commandes et "oublient" de livrer la marchandise.

A travers deux sites identifiés dont nous allons vous restituer nos recherches, nous pourrons vous donner quelques conseils qui permettent d'éviter la quasi totalité des arnaques. Cette page sera enrichie avec tous les nouveaux sites identifiés.

Le site ma-petite-pharmacie.fr

Le site a été créé le 29/02/2020. Nous publions le whois :

http://whois.domaintools.com/ma-petite-pharmacie.fr

Nos recherches :

Le site n'est plus accessible mais il a été possible de trouver la page accueil :

https://web.archive.org/web/20200319134407/https://ma-petite-pharmacie.fr/

Ce site a généré de multiples messages dans les forums :

https://www.signal-arnaques.com/scam/view/211899

Nous attirons votre attention sur la recherche de très grande qualité publiée sur twitter :

Ce tweet a été publié le 19 mars 2020 sur le compte de Eliot Alderson. Nous vous conseillons vivement de tout lire.

https://twitter.com/fs0c131y/status/1240634032498630656

https://fr.trustpilot.com/review/e-shop360.fr

Le contenu de ceux-ci permet d'établir un certain nombre de faits intéressants :

Les règlements :

Ils sont encaissés sur le compte de le société E COM INTERNATIONAL rattachée aux activités de Monsieur Victor Elie GROS.

Le whois du site :

Le contenu de celui-ci permet d'identifier d'autres sites :

Domain Name	Creation Date	Registrar
hack4me.is	2019-03-16	
e-shop360.fr	2019-11-18	ovh
combattonslecoronavirus.fr	2020-03-03	1api gmbh
pygermain.fr	2020-03-18	1api gmbh
e-sante-france.fr	2020-03-10	1api gmbh

Les sites suivants ont été fermés par un office central de la police :

http://e-sante-france.fr/shutdown.html

http://pygermain.fr/shutdown.html

Le site combattonslecoronavirus.fr n'est plus accessible. Il s'agissait aussi d'une non livraison de masques.

https://fr.trustpilot.com/review/www.combattonslecoronavirus.fr

Le site hack4me.is est toujours ouvert. Il s'agit de conseils pour hacker des comptes facebook !

Le site e-shop360.fr a aussi arnaqué les consommateurs avec l'absence de livraison des commandes.

https://fr.trustpilot.com/review/e-shop360.fr

Il arnaquait aussi les consommateurs avant le COVID 19 :

https://www.signal-arnaques.com/scam/view/205989

Le site ma-petite-pharmacie.com :

Le site a été créé le 18/03/2020. Nous publions le whois sans aucune information :

http://whois.domaintools.com/ma-petite-pharmacie.com

Nos recherches :

Les forums permettent de constater que le nombre de victimes est très important !

https://fr.trustpilot.com/review/ma-petite-pharmacie.fr

Le nom de ce site est bien indiqué dans cette page.

A notre grande surprise le site est encore ouvert. Nous avons donc pu faire des recherches.

La page accueil

Nous publions ci-dessous la page accueil :

la page accueil du site ma-petite-pharmacie

A part quelques photos et textes accrocheurs, elle ne propose que quelques produits. Nous vous conseillons la lecture du passage MASQUE EXPRESS 24H pour apprécier le professionnalisme des créateurs. Le français est en option.

Les informations juridiques

Nous avons aussi regardé avec attention les pages mentions légales, conditions générales de vente, et qui sommes nous. Nous les publions ci-dessous :

La page Conditions Générales de Vente du site ma-petite-pharmacie.com

La page Mentions légales du site ma-petite-pharmacie.com

La page Qui sommes-nous du site ma-petite-pharmacie.com

A aucun moment, il n'est donné d'informations sur la société qui gère le site. Il s'agit en fait d'un site clé en main où il juste nécessaire ce compléter des données. Cette formule est proposé par une société belge qui semble s'appeler mask selon la mention en haut de ces trois pages :

mask-3 Votre magnifique boutique !
Selon le whois, le site a été créé en juin 2019 :

https://www.dnsbelgium.be/fr/whois/info/mask.be/details

Les précautions :

Nous publions quelques liens qui donnent des informations :

https://www.bfmtv.com/tech/coronavirus-voici-les-cinq-arnaques-en-ligne-les-plus-repandues-1880510.html

https://www.01net.com/actualites/sites-de-vente-de-masques-ou-de-gel-hydroalcoolique-attention-aux-arnaques-1880690.html

Nous conseillons aussi de vérifier la date de création du site avec deux outils :

http://whois.domaintools.com/cicobail-conseil.com

https://domainbigdata.com/cabinet-boulanger.com

Un site récent et peu connu doit générer la prudence. Par ailleurs, si le nom du propriétaire est caché, vous n'achetez pas. De même, il faut vérifier les adresses et n° de téléphone avec Google pour être sur des informations.

Nous conseillons aussi de vérifier les informations dans les forums avec Google
Les informations juridiques :

L'absence de mentions légales OU de conditions générales de vente OU de siret pour les sites français ne permettent pas d'identifier la société. NE COMMANDEZ PAS ! Si ces informations sont présentes, vérifier avec Google la véracité.

Les escrocs franco-israéliens sont passés maitre de l'usurpation d'identité.

Le téléphone :

Une vraie société a un téléphone fixe. La méfiance est de mise si vous avez un n° de portable. Cela peut signifier que l'entreprise n'a pas de bureaux...

Les acteurs :

Plusieurs forums évoquent comme organisateur M. Victor Elie GROS. Cette personne a arnaqué de très nombreux consommateurs avec des sites de vente de trottinettes ou d'hoverboards. Nous avons publié une enquête sur celle-ci :

http://adcfrance.fr/commande-livraison/lactivite-de-m-victor-elie-gros/

Conclusion :

Si vous avez commandé sur ces deux sites, nous vous conseillons de déposer plainte.

Nous ne savons pas encore au moment de la rédaction de cet article si nous pourrons agir pour vous permettre de récupérer vos fonds mais contactez d'urgence soit votre banque soit paypal par exemple pour demander le retour des fonds en joignant la copie de la plainte.

Vous pouvez la faire par un courrier recommandé avec AR envoyé par le site internet de la poste. Vous trouverez les informations avec le lien ci-dessous :

http://adcfrance.fr/a-la-une/coronavirus-covid-19-les-conseils-juridiques-de-ladc-france-telephone-0362021115-gratuit/

Vous pouvez aussi signaler l'arnaque avec un des sites de signalement du gouvernement :

http://adcfrance.fr/les-conseils/les-sites-dalertes-pour-les-consommateurs/